



MUNICIPALITE

Préavis 2011–2016 / N° 22

**Réponses aux motions et postulats en suspens
durant la législature 2006-2011**

Rolle, le 10 février 2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à entériner des réponses formelles à différentes motions et interpellations (selon l'ancien règlement du CC) demeurées « en suspens » alors que, au cours des ans et/ou de l'évolution des relations intercommunales, elles avaient finalement été traitées, mais sans réponse officielle au sens des articles 56, 58 et 59 du Règlement du Conseil communal de Rolle.

1. PREAMBULE

Ces textes, qui demandent réponse et qui datent de la précédente voire même de législatures antérieures, sont rappelés dans le rapport de gestion 2010 :

1. Motion Henny-Radoszycki du 25.11.2003 concernant la création d'une structure scolaire propre à la Commune de Rolle.
2. Motion Pierre-François Charmillot (2005) relative aux dessertes des transports publics rollois
3. Motion Goël-Charmillot (2005) pour des horaires harmonisés et un accueil parascolaire permettant à qui le désire une école à journée continue.
4. Postulat Thierry Delez (2006) demandant d'étudier l'opportunité de se doter d'outils de gestion de projet efficaces et des méthodes associées.
5. Motion André Meylan du 31.08.2001 concernant l'éclairage de la Place du Port.
6. Motion Gérald Meylan et consorts (1995) relative aux locaux attribués au service de la voirie.
7. Motion de la CPU du 19.05.2000 concernant le stationnement (étude Transitec).
8. Motion André Meylan (2001) concernant l'installation d'un édicule public à la rue du Port.

9. Motion Serge Martin (2003) pour une sécurisation de la route de Gilly.
10. Motion Pierre-François Charmillot du 9.11.2004 pour l'étude du financement d'associations, ou autres formes juridiques, auxquelles la Commune de Rolle participe.
11. Interpellation Pascale Vollenweider du 23.01.2006 concernant la sécurisation de la route de l'Hôpital.
12. Postulat Matti, Goël, Beck, Capriatti, Maeder, Meylan (2006) pour une analyse du potentiel en équivalent/ habitants de chaque zone de développement urbain.
13. Postulat Pouget-Théodore du 26.06.2007 en faveur de la mobilité douce à Rolle.
14. Postulat Patrick Bréchon du 11.03.2008 pour une étude globale des équipements publics.
15. Motion Pierre Aepli du 6.05.2008 pour un développement de Rolle cohérent et maîtrisé.
16. Interpellation Pierre-François Charmillot du 4.05.2010 d'étudier l'opportunité d'acquérir la C Cure de Rolle.
17. Postulat Marc Boissard du 22.06.2010 concernant le Château de Rolle.

2. REPONSES AUX MOTIONS, INTERPELLATIONS ET POSTULATS

Le présent préavis a donc pour objectif, outre une mise à jour des dossiers en suspens, une information générale sur les thèmes qui restent à étudier. Il vous est ainsi proposé des réponses succinctes, mais définitives, à ces diverses propositions du Conseil communal. Avec son accord, ce préavis clôturera ces dossiers en cours, dont nombre d'entre eux avaient déjà trouvé une réponse implicite par le dépôt de certains préavis dans le courant de la législature passée. Il s'agit donc de « remettre les compteurs à zéro », sachant que les conseillères et conseillers qui souhaiteraient obtenir tout complément d'information ou émettre une proposition complémentaire sur l'un ou l'autre des thèmes traités pourront le faire en toute liberté par le dépôt d'un nouveau texte (motion, postulat ou interpellation).

1. **Motion Henny-Radoszycki du 25.11.2003 concernant la création d'une structure scolaire propre à la Commune de Rolle** (Municipal concerné, M. Denys Jaquet).

La création de l'ASPAIRE (Association scolaire et parascolaire de Rolle et environs) validée par décision du Conseil communal du 9 juin 2009 a rendu caduque dite motion. Elle peut donc être classée sans suite.

2. **Motion Pierre-François Charmillot (2005) relative aux dessertes des transports publics rollois** (Municipale concernée, Mme Françoise Tecon-Hebeisen).

Le dépôt du préavis N° 89 du 14.03.2011 « Demande de crédit de participation pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015 » à hauteur de Fr. 174'127.— a, dans les faits, répondu à la demande du motionnaire (décision du Conseil communal du 17 mai 2011). Et cela sans évoquer la création du Green Bus Rolle (GBR), validée par l'acceptation du préavis N° 40 du 25.03.2008.

3. **Motion Goël-Charmillot (2005) pour des horaires harmonisés et un accueil parascolaire permettant à qui le désire une école à journée continue** (Municipal concerné, M. Denys Jaquet).

Cet objet est désormais de la compétence de l'ASPAIRE et de l'ARAERE ; cette étude sera menée en parallèle avec l'extension programmée du collège du Martinet (bâtiment D qui pourrait accueillir une cantine scolaire supplémentaire), la création de la Barcarolle II, outre l'affectation prochaine de la future ex-cure de Rolle.

4. Postulat Thierry Delez (2006) demandant d'étudier l'opportunité de se doter d'outils de gestion de projet efficaces et des méthodes associées (Municipal concerné, M. le Syndic).

La réorganisation des services communaux qui a débuté en 2008 a déjà débouché sur la mise en place d'un service de contrôle interne (SCI), le portail MSI (intranet) et de nombreuses procédures appelées encore à se développer et se compléter, dont un projet d'une gestion électronique des documents (GED).

5. Motion André Meylan du 31.08.2001 concernant l'éclairage de la Place du Port (Municipale concernée, Mme Josephine Byrne Garelli).

Cette question a été indirectement traitée par l'établissement du plan directeur de l'éclairage public rollois, dit "Plan lumière", selon le préavis N° 59 du 28.10.2008, et sera appliquée dans le contexte du PPA du port Ouest (préavis N° 19 du 10 janvier 2012) qui reprend toute l'organisation du secteur.

6. Motion Gérald Meylan et consorts (1995) relative aux locaux attribués au service de la voirie (Municipal concerné, M. Cédric Echenard).

Outre une redéfinition nécessaire des besoins de la voirie, des contrats de bail en cours, c'est le futur de la caserne du SDIS de l'Etraz dont le déménagement est également à l'ordre du jour, qui déterminera finalement l'attribution (lieu et surface) des futurs locaux de ce service communal. Un préavis, s'agissant de la caserne, sera déposé dans le courant de l'année 2012.

7. Motion de la CPU du 19.05.2000 concernant le stationnement - étude Transitec (Municipale concernée, Mme Françoise Tecon-Hebeisen).

Deux études ont été menées par le bureau d'ingénieur Transitec. En novembre 2006, le volet 1 *Etude de stationnement et de modération de trafic* et le volet 2 *Concept global de modération de trafic*. En décembre 2007, le rapport technique et sa synthèse de politique de stationnement permettaient à la Municipalité de prendre les mesures adéquates sur le terrain.

8. Motion André Meylan (2001) concernant l'installation d'un édicule public à la rue du Port (Municipale concernée, Mme Josephine Byrne Garelli).

Le Plan Partiel d'Affectation « Au Port » (PPA), qui est en cours d'approbation, permet l'implantation d'un tel édicule dans la zone de verdure qui englobe le Jardin Anglais et les abords du Casino. Le projet de réalisation (extension du port et aménagement du Jardin Anglais) permettra de répondre concrètement à la motion. La réponse formelle sera produite dans le cadre du préavis de réalisation.

9. Motion Serge Martin (2003) pour une sécurisation de la rte de Gilly (Municipale concernée, Mme Françoise Tecon-Hebeisen).

La classification de la Route de Gilly, et donc ses aménagements de sécurisation, dépendent de la réalisation (ou non) de Rodéo II. En cas d'exécution, il est envisageable d'y implanter une zone 30 puisqu'il s'agirait d'une route de desserte de quartier résidentiel. Si ce n'était pas le cas, des travaux importants seraient menés pour solidifier la base et ainsi permettre le trafic de camions et de bus qui emprunteraient cet itinéraire. Dans les 2 cas, une étude devra être menée.

10. Motion Pierre-François Charmillot du 9.11.2004 pour l'étude du financement d'associations, ou autres formes juridiques, auxquelles la Commune de Rolle participe (Municipal concerné, M. le Syndic)

Bien que la vision de la Municipalité soit claire à cet égard, fondée qu'elle est sur les conventions qui la lie avec ses partenaires, et dont elle compte un ou des représentants dans leurs organes (cf. rapport de gestion), elle mènera une analyse plus complète ultérieurement.

11. Interpellation Pascale Vollenweider du 23.01.2006 concernant la sécurisation de la rte de l'Hôpital (Municipale concernée, Mme Françoise Tecon-Hebeisen).

Les Communes de Mont sur Rolle et de Rolle ont mandaté le bureau Transitec pour une étude de trafic de l'Est rollois en 2008. Cette étude a évolué au rythme des développements et constructions des 2 communes. Le Green Bus qui l'emprunte régulièrement empêche toute tentative de sens unique et la solution de l'accès aux éventuels futurs plans de quartier n'est pas encore arrêtée. C'est pourquoi un aménagement a été installé durant l'été 2011 pour sécuriser la zone dangereuse. Le service des routes a jugé cette installation adéquate. Suite à une nouvelle interrogation courant novembre, ce service a été contacté à nouveau.

12. Postulat Matti, Goël, Beck, Capriatti, Maeder, Meylan (2006) pour une analyse du potentiel en équivalent/habitants de chaque zone de développement urbain (Municipale concernée, Mme Françoise Tecon-Hebeisen).

Lors du Conseil communal du 24 avril 2008, un rapport a été transmis aux membres du Conseil communal. Ce rapport fait état de la situation au 31 décembre 2007, répondant par une analyse des statistiques communales au postulat.

Depuis, la situation a continué à évoluer. Le Plan Directeur Cantonal (PDCn) est entré en vigueur le 1^{er} août 2008, le Plan Directeur Régional (PDR) de Nyon a été initié, outre l'Etude Environnementale Stratégique (EES), en complément à l'étude pour la valorisation du secteur de la gare. Le Service du Développement Territorial (SDT) a publié le «Guide d'application des mesures A11 et A12» visant spécifiquement à cadrer le développement urbanistique cantonal, en le localisant en priorité dans les «centres compacts, équipés et bien desservis par les transports publics». Le périmètre a été défini et validé par le SDT et la Municipalité en mars 2011.



Périmètre de Centre – Rolle et Mont-sur-Rolle

L'analyse qui a été produite en 2008 est régulièrement mise à jour : de fait, il s'agit de dresser une description de l'évolution démographique (habitants et emplois) et du potentiel en zone à bâtir sur le territoire communal, à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre compact. Ces éléments font partie des indicateurs indispensables, base de toute réflexion sur le développement urbain de Rolle.



Plan des secteurs de développement : extrait de la réponse au postulat – 24 avril 2008

13. Postulat Pouget-Théodore du 26.06.2007 en faveur de la mobilité douce à Rolle (Municipale concernée, Mme Françoise Tecon-Hebeisen).

Le thème de la mobilité douce est largement développé par les Lignes Directrices (LD) et la Stratégie de développement que la Municipalité est en train de mettre en place. Le sujet sera abordé dans le cadre de la révision du Plan Directeur Communal (PDCoM). En attendant cet outil d'aménagement du territoire nécessaire à une maîtrise du développement de la Commune, des démarches sont entreprises régulièrement dans le cadre des Plans de Quartiers (PQ) et des Plans Partiels d'Affectation (PPA), afin que le réseau de la mobilité douce se mette progressivement en place. Actuellement, les mesures sont prises selon les directives de l'actuel PDCoM – volet déplacements piétons et deux-roues. Des conventions sont passées avec les privés et/ou entreprises concernées par le développement d'un secteur pour que le réseau de mobilité douce soit complété et amélioré. La mise en place du Green Bus contribue également à inciter la population à se déplacer par des modes « doux » (davantage de marche à pied, transfert modal).

14. Postulat Patrick Bréchon du 11.03.2008 pour une étude globale des équipements publics (Municipale concernée, Mme Françoise Tecon-Hebeisen).

Les réflexions menées par la Municipalité pour mettre en place la Stratégie de Développement englobent le sujet des équipements publics. Les besoins sont estimés pour une population dont le mode de vie évolue avec la croissance démographique. Différentes zones sont identifiées actuellement pour accueillir des équipements publics. Des réflexions sont menées également avec les communes voisines (Mont-sur-Rolle, Perroy et Essertines) et les communes regroupées sous l'égide du Schéma Directeur de l'Ouest Rollois (SDOR), plus particulièrement concernant des équipements sportifs. Plus précisément, le PPA du Château prévoit une zone d'équipements publics dans laquelle une salle communale pourrait prendre place. Une étude concernant les parkings souterrains a répondu à nos questions. Le parking (du marché) se révèle le plus urgent et nécessaire. Un parking sous le terrain de football de 250 places paraît éventuellement rentable et opportun.

- 15. Motion Pierre Aepli du 6.05.2008 pour un développement de Rolle cohérent et maîtrisé** (Municipale concernée, Mme Françoise Tecon-Hebeisen).

La réponse à cette motion a été déposée en séance de Conseil communal du 15 novembre 2011.

- 16. Interpellation Pierre-François Charmillot du 4.05.2010 d'étudier l'opportunité d'acquérir la Cure de Rolle** (Municipaux concernés, Mme Josephine Byrne Garelli, MM. Jean-Noël Goël et Denys Jaquet).

Une réponse favorable a été donnée à cette interpellation par le dépôt du préavis N° 7 du 25 août 2011, approuvé par le Conseil le 11 octobre de la même année.

- 17. Postulat Marc Boissard du 22.06.2010 concernant le Château de Rolle** (Municipale concernée, Mme Josephine Byrne Garelli).

Le devenir de ce monument historique, qui a connu des fortunes et des occupations diverses au cours des âges (hôpital, prison, école, tribunal, administration communale, lieu de répétition de la fanfare et du club des jeunes, locaux du CMS), mérite très certainement – et la Municipalité va s'y atteler – une étude globale. Elle est non seulement nécessaire dans le but de donner une nouvelle affectation au Château, pourquoi pas touristique et culturelle, mais aussi afin de permettre son entretien dans le cadre d'un plan directeur des travaux, inexistant à ce jour. Dans cette double perspective, la Municipalité a décidé de lancer un concours d'idées auprès de la population, divisé en 3 catégories distinctes : les adultes, les enfants et les adolescents par l'intermédiaire des écoles et du Centre Sésame. Les modalités du concours seront communiquées à la population dans le courant du mois de mars prochain. Les lauréats seront récompensés dans le cadre de la prochaine fête de Rolle, le 22 juin 2012.

* * * * *

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2011-2016 / N° 22 de la Municipalité du 10 février 2012,

entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- Adopte les réponses de la Municipalité aux motions, interpellations et postulats en suspens durant la législature 2006-2011, selon l'ancien et le nouveau Règlement du Conseil communal.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 14 février 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Jean-Noël Goël



Le Secrétaire



Pascal Petter

1^{ère} séance avec la Commission : jeudi 15 mars 2012 à 19h.00 à la salle Clément

Municipal délégué : M. le Syndic Jean-Noël Goël